

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0183/11) DEMANDE DE PERMIS MIXTE - URBANISME ET ENVIRONNEMENT CLASSE 1B

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue Dolez de 480 à 482

Identité du demandeur : LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE TRENKER sa - c/o M. Rodolphe TRENKER

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- **Permis d'urbanisme** - numéro de dossier : 16-39629-2010 : la régularisation de la modification de l'entrée, des baies de fenêtres au rez et à l'étage en façade arrière et latérale et l'agrandissement d'un local en façade arrière + 126/1 CoBAT
- **Permis d'environnement** : Dossier classe 1B n° 8740 : laboratoire d'analyse physico-chimique

Zone :

PRAS : zones d'habitation à prédominance résidentielle

en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement

PPAS : VERREWINKEL 38bis 29/09/1994

Motifs principaux de l'enquête :

Application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un ppas)

Application de la prescription générale 0.9. du PRAS (clause de sauvegarde)

Application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (modification ou extension des projets figurants à l'annexe a ou à l'annexe b déjà autorisés, réalisés ou en cours de réalisation, qui peut avoir des incidences négatives importantes sur l'environnement)(modification ou extension ne figurant pas à l'annexe A)

Permis d'environnement - classe 1B : rubrique 128B

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011**. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 12/09/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0184/11)
DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue des Statuaires 11

Identité du demandeur : M & Mme Jesus Nicolas CARMONA NUNEZ et Milagros Blanca BAS SANCHEZ

Objet de la demande de permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-40022-2011 : transformation et extension d'une maison unifamiliale

Zone :

PRAS : zones d'habitation

PPAS n°1 - QUARTIER DU KAMERDELLE - AR du 31/05/1949

Motifs principaux de l'enquête :

application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un ppas)

dérogation à l'art.11 du titre 1 du RRU (aménagement de la zone de recul)

application de l'article 67 du CoBAT: mesures particulières de publicité (motifs du PRAS) requises dans le PPAS 01 (Kamerdelle)

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures

- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.

- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011**. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 12/09/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0185/11)

DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue Fond'Roy 112

Identité du demandeur : MP Consulting s.p.r.l. Monsieur et Madame Pattison-Porter

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-40024-2011 : **l'extension d'une maison unifamiliale, le réaménagement du jardin et la construction d'un car-port**

Zone :

PRAS : zones d'habitation à prédominance résidentielle

PPAS : 48 bis & ter QUARTIER SUD-EST - AR du 29/09/1988

Motifs principaux de l'enquête :

Application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un ppas en matière d'implantation)

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011**. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 30/08/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0186/11)

DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Jean Benaets 39
Chaussée de Saint-Job 743

Identité du demandeur : Madame LAVAGNA Pauline

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-40036-2011 : **la transformation et l'extension d'une maison unifamiliale**

Zone :

PRAS : zones mixtes

PPAS : PPAS N° 56 QUARTIER ST.-JOB-CARLOO - AR du 08/02/1989

Motifs principaux de l'enquête :

application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un ppas en matière d'implantation)

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011**. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 31/08/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0187/11)

DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Roberts Jones 67

Identité du demandeur : Ley s.a. Monsieur Aimé Michel

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-40006-2011 : **la transformation et l'extension d'une villa unifamiliale**

Zone :

PRAS : zones d'habitation

PPAS : 2B (AR 26.07.1967)

Motifs principaux de l'enquête :

Application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un ppas)

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011** . L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 12/09/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0188/11)

DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue du Prince d'Orange 42 a

Identité du demandeur : Monsieur et Madame De Riemaecker-De Kerchove Alexandre & Natacha

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-39900-2011 : **l'extension d'une habitation sur une terrasse existante, l'agrandissement d'une lucarne existante et la création de lucarnes**

Zone :

PRAS : zones d'habitation

PPAS : QUARTIER SUD-EST 48bis et ter (AGRB 10/06/1993)

Motifs principaux de l'enquête :

Art. 1.5 du PPAS 48bis&ter (Quartier Sud-Est): largeur des lucarnes

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011** . L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 12/09/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0189/11)

DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue de Foestraets 15

Identité du demandeur : Immo Renaissance s.a. Beerlandt Hans

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-40052-2011 : **la démolition complète du logement et la construction de deux immeubles (R + 2) de 5 logement et d'un parking de huit emplacements**

Zone :

PRAS : zones d'habitation à prédominance résidentielle

PPAS : Quartier sud-est 48bis et ter (AGRB 10/06/1993)

Motifs principaux de l'enquête :

*Dérogation au PPAS article 1.3 Recul pyramidal sur la parcelle non égale, à la hauteur du bâti
Dérogation à l'emprise supérieure à 1/6^{ième}*

L'enquête publique se déroule du **12/09/2011** au **26/09/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 12 octobre 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **26/09/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 12 octobre 2011**. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 12/09/2011.

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER